

## **Armateurs de France encourage ses membres à adopter des mesures volontaires pour la protection des mammifères marins, dans la fosse hellénique et au sud du Sri Lanka**

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
PARIS, LE 17 MAI 2023**

Armateurs de France encourage ses membres à adopter des mesures volontaires de déroutement et/ou de réduction de la vitesse de leurs navires dans deux zones maritimes : la fosse hellénique en Méditerranée, et le sud du Sri Lanka dans l'océan Indien, pour protéger les mammifères marins menacés dans ces régions. La décision a été prise suite au travail de sensibilisation des armateurs conduit par plusieurs ONG environnementales, notamment Ocean Care, avec lesquelles l'organisation et ses membres ont pu échanger sur les données scientifiques et les impacts des différentes mesures envisagées.

Dans la fosse hellénique, les zones au sud-ouest du Péloponnèse et de la Crète constituent des régions d'habitat critiques pour des populations de cachalots ne représentant aujourd'hui plus que 200 individus. Dans ces zones, où ils se nourrissent, se reproduisent, allaitent leur progéniture et socialisent, le trafic maritime est conséquent engendrant un risque élevé de collisions, qui pourrait être réduit, soit avec une modification volontaire des itinéraires des navires, soit avec une réduction de leur vitesse.

Au sud du Sri Lanka, une population de baleines bleues est menacée d'extinction. L'actuel dispositif de séparation du trafic (DST) local, qui permet d'encadrer l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, est positionné dans cette zone d'habitat très sensible. Cette situation occasionne un risque majeur de collision des navires de commerce avec les mammifères. Des travaux scientifiques indiquent que dérouter les navires en transit dans la région de 15 milles marins plus au sud permettrait de réduire de 95% le risque de collision avec les baleines bleues, ainsi qu'une meilleure concertation des usages maritimes, comme par exemple avec les petits navires de pêche et d'observation des baleines essentiels à l'économie locale.

*« La décision de l'organisation a été prise après concertation avec les armateurs français, qui travaillent continuellement pour la diminution des impacts de leurs activités sur la biodiversité marine. Dans les deux zones maritimes, l'adoption de mesures volontaires par les armateurs peut*

*avoir des conséquences concrètes et déterminantes pour la protection des mammifères marins. L'organisation encourage ses membres à les mettre en œuvre dès que possible. »*

Jean-Philippe CASANOVA  
Délégué Général d'Armateurs de France

*« Orange Marine a fait le choix de la modification d'itinéraire pour ses navires en transit afin d'éviter les deux zones d'habitat de cétacés, dans la fosse hellénique et au sud du Sri Lanka. En effet, les relativement faibles conséquences commerciales nous permettent d'adopter cette mesure d'évitement qui nous apparaît pertinente d'un point de vue environnemental.*

*En pratique, deux navires de la flotte se sont déjà dérouterés :*

- *Le RAYMOND CROZE lors d'un transit entre Toulon et Kalamata en février 2023 a opté pour une route plus sud de la fosse hellénique, pour un différentiel de 10 milles marins. Le navire transitant à 12 nœuds, le dérouterement a représenté moins d'une heure supplémentaire de trajet.*
- *Le RENE DESCARTES lors de son retour en Europe en provenance de Singapour en avril 2023, a transité 15 milles marins au sud du DST du Sri Lanka, sans rencontrer de difficultés nautiques particulières. Le différentiel par rapport au passage par le DST représente 5 milles marins, c'est-à-dire moins d'une demi-heure supplémentaire sur un transit de plusieurs semaines.*

*Le retour d'expérience étant positif, Orange Marine s'engage à prendre cette mesure d'évitement de façon pérenne en l'inscrivant dans la politique environnementale de la compagnie. Le SOPHIE GERMAIN, à l'occasion de son futur passage au sud du Sri Lanka lors d'un transit prévu en juin 2023 entre Colombo et Toulon, suivra une route côtière en dehors du DST. »*

Didier DILLARD  
Président d'Orange Marine

## A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

*Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois directs en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.*

### Contact presse :

Marie-José GHARIOS  
[mj-gharios@armateursdefrance.org](mailto:mj-gharios@armateursdefrance.org)  
06.24.35.45.43